

Dernière mise à jour le 12 avril 2017

OCDE : des prélèvements en France sur les revenus du travail toujours supérieurs à la moyenne

Ce mardi, l'OCDE a rendu publique une étude relative au niveau des prélèvements fiscaux sur les revenus du travail dans les pays de l'OCDE pour l'année 2016. Ces prélèvements s'élèvent ...

Sommaire

- La France au 4ème rang pour les célibataires
- La France en tête pour les couples avec 2 enfants

Ce mardi, l'OCDE a rendu publique une étude relative au niveau des prélèvements fiscaux sur les revenus du travail dans les pays de l'OCDE pour l'année 2016. Ces prélèvements s'élèvent en France à 48,1% du coût de la main-d'oeuvre pour un célibataire.

La France au 4ème rang pour les célibataires

Pour réaliser son étude, l'OCDE s'est basée sur la notion de "coin fiscal" qui correspond à la somme des impôts prélevés sur les salaires ainsi que les cotisations payées par l'employeur et le salarié, le tout rapporté au coût de la main-d'oeuvre pour l'employeur.

La France arrive en 4ème position avec un taux de 48,1% en retenant l'hypothèse d'un salarié célibataire rémunéré selon la moyenne de son secteur. La Belgique est le pays de l'OCDE où ce taux est le plus élevé. Plus surprenant, l'Allemagne arrive en 2nde position. Le coût de la main-d'oeuvre (en prenant en compte les impôts et les cotisations) y est donc plus élevé qu'en France. La Nouvelle-Zélande et le Chili bénéficient des taux les plus faibles.

La moyenne de l'OCDE s'élève à 36% en 2016, en baisse de 0,07 point par rapport à 2015. En France, ce taux a baissé de 0,34 point par rapport à 2015 grâce à la réduction des cotisations patronales d'allocation familiale.

Rang	Pays de l'OCDE	Coin fiscal 2016 en %age (pour un célibataire)	
1	Belgium	54,0	
2	Germany	49,4	
3	Hungary	48,2	
4	France	48,1	
5	Italy	47,8	
6	Austria	47,1	
7	Finland	43,8	

8	Czech Republic	43,0	
9	Sweden	42,8	
10	Slovenia	42,7	
11	Latvia	42,6	
12	Slovak Republic	41,5	
13	Portugal	41,5	
14	Greece	40,2	
15	Spain	39,5	
16	Estonia	38,9	
17	Luxembourg	38,4	
18	Turkey	38,1	
19	Netherlands	37,5	
20	Denmark	36,5	
21	Norway	36,2	
22	Poland	35,8	
23	Iceland	34,0	
24	Japan	32,4	
25	United States	31,7	
26	Canada	31,4	
27	United Kingdom	30,8	
28	Australia	28,6	
29	Ireland	27,1	
30	Korea	22,2	
31	Israel ⁴	22,1	
32	Switzerland	21,8	
33	Mexico	20,1	
34	New Zealand	17,9	
35	Chile	7,0	
	Moyenne OCDE	36,0	

La France en tête pour les couples avec 2 enfants

Le taux de prélèvement (coin fiscal) est dans la plupart des pays inférieur pour un couple avec enfants que pour les célibataires. En retenant l'hypothèse d'un couple, dont un seul travail, avec 2 enfants à charge, les résultats sont encore

moins reluisants pour la France. Avec un taux de 40%, elle est en tête du classement de l'OCDE sur cette catégorie.

Rang	Pays	Coin fiscal - couple 2 enfants
1	France	40,01
2	Finland	39,23
3	Italy	38,64
4	Belgium	38,56
5	Greece	38,34
6	Sweden	37,96
7	Austria	36,54
8	Turkey	36,38
9	Germany	34,04
10	Spain	33,85
11	Hungary	33,70
12	Netherlands	32,21
13	Latvia	31,67
14	Norway	31,61
15	Poland	30,80
16	Slovak Republic	28,92
17	Portugal	28,21
18	Estonia	28,09
19	Czech Republic	27,16
20	Japan	27,12
21	Denmark	26,06
22	United Kingdom	25,80
23	Slovenia	23,85
24	Iceland	23,85
25	United States	20,76
26	Mexico	20,13
27	Korea	19,99
28	Israel	19,43
29	Australia	18,08

30	Luxembourg	16,10
31	Canada	11,85
32	Switzerland	9,07
33	Ireland	8,29
34	Chile	7,00
35	New Zealand	6,15

La moyenne de l'OCDE s'établit à 26,56%, en recul de 0,08 point par rapport à 2015.

Source :

<http://www.oecd.org/fr/presse/les-prelevements-fiscaux-sur-les-revenus-du-travail-dans-les-pays-de-locde-ont-continue-de-baisser-legerement-en-2016.htm>